

Constitution de la Fondation Partenariale Polytechnique Hauts-de-France

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en salle du conseil de la Maison des Services à l'Étudiant, le jeudi 13 décembre 2018 à 14 H 30, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur Vincent POIRRIEZ, Vice-Président délégué aux Affaires Juridiques, qui présente aux membres du conseil le projet de constitution de la Fondation Partenariale Polytechnique Hauts-de-France.

Il est rappelé que la Fondation Partenariale ne sera juridiquement constituée et dotée d'une personnalité juridique qu'à compter de la publication de l'arrêté de Madame la Rectrice de l'Académie de Lille autorisant sa création.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix la constitution de la Fondation Partenariale Polytechnique Hauts-de-France.

POUR : 23 voix

CONTRE : 1 voix

Valenciennes, le 17 décembre 2018

Le Président de
l'Université Polytechnique Hauts-de-France
Professeur Abdelhakim ARTIBA

